

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU SYNDICAL DU 26 JUIN 2012

N° BS JUIN 2012 1

Objet :

**Validation du plan de coopération avec la communauté de commune des Boutières**

Le 26 juin 2012 à 17 heures 30 à Jaujac, le bureau du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Lorraine CHENOT.

Nombre de voix en exercice : 39 Nombre de voix présentes et représentées : 20 Nombre de suffrages exprimés : 20  VOTES : Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 0  Date de convocation : 19 JUIN 2012	<b>Cadre réservé à la Sous-Préfecture</b>  <u>Transmis par ACTE le :</u> 25/06/12 <u>AR N° : 007-250702388- 20120626</u> <u>BS- 26.062012 - 1 - SE - 1 - 1 -</u>
--	--

**Présents :** Dominique ALLIX, Jean-Daniel BALAYN, André BASTIDE, Bernard BONIN, Robert BRUGERE, Lorraine CHENOT, Jacques CRAMMER, Marie-Françoise LANOOTE, Christian MOYERSON, Marie-Claire PAQUELET-GARDES, Simon PLENET, Véronique ROUSSELLE, Michel TALAGRAN,

**Excusés représentés,** Jacqueline CALIXTE, Marie Chantal DE LEHELLE d'AFFROUX, Raoul L'HERMINIER, Marie-Françoise NEY, Maxime NOUGIER,

**Excusés :** Sabine BUIS, Jean -Luc FLAUGERE, Marie-Christine GIT, Régine LEMESRE,

**Absents :** Pascal BONNETAIN, Franck BRECHON, Jean Roger DURAND, François JACQUART, Georges MURILLON, Sébastien PRADIER, André ROUY.

Le Plan de coopération entre Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et la Communauté de communes des Boutières a été élaboré à partir de novembre 2011, selon la méthode déjà expérimentée avec les communautés de communes du Pays Beaume-Drobie, d'Eyrieux aux Serres et Pays de Vernoux.  
Il est joint en annexe.

Le Plan a été approuvé par le conseil communautaire de la Communauté de communes des Boutières le 20 juin 2012.